SOMMAIRE

Le mot du Maire

VIE MUNICIPALE

Délibérations du Conseil Municipal

Etat-Civil

DIVERS

VIE COMMUNALE ET ASSOCIATIVE

Vœux de la Municipalité

Le Maire et les conseillers municipaux vous accueilleront **le vendredi 23 janvier 2015 à 19 heures salle polyvalente** pour partager le verre de l'amitié.
Venez nombreux !

Madame, Monsieur, Mes Chers Concitoyens,

En ce début d'année 2015, je vous présente **les meilleurs vœux de toute l'équipe municipale** et de toutes celles et ceux qui font fonctionner chaque jour les services de notre commune : personnels administratifs, techniques ou scolaires.

Hélas ! Dans notre pays, les premiers jours de 2015 auront été marqués par le terrorisme et les assassinats. Ces lâches agressions nous rappellent combien **notre démocratie est fragile** face aux idéologies violentes et barbares. Pourtant, la mobilisation spontanée de nos concitoyens nous montre aussi que **le peuple sait s'unir** lorsque les valeurs fondamentales de la République sont menacées.

Cette année sera, nous l'espérons tous, porteuse de bonnes nouvelles pour notre commune et, plus largement, pour notre pays.

Charbonnières-les-Vieilles, à la mesure de ses moyens, contribuera à l'effort collectif nécessaire au redressement économique et à l'emploi en inscrivant dans son budget la rénovation de l'école, qui représente plus de 400.000€ de travaux. Un projet élaboré en concertation avec l'équipe enseignante et qui devrait améliorer considérablement l'accueil de nos élèves, les conditions de travail de tous ainsi que de substantielles économies d'énergie pour la commune.

A nos côtés, notre communauté de communes, Manzat Communauté, apportera une contribution exceptionnelle à l'investissement public en **lançant un grand programme de rénovation des voiries communautaires**. Ainsi, notre commune bénéficiera en 2015 d'un financement important qui permettra la remise en état de plusieurs chemins destinés à recevoir un enrobé plus résistant et confortable.

Pour nous, 2015 sera aussi **l'année du recensement** de notre population. En janvier et février, les deux agents chargés de ce recensement viendront chez vous. Je sais que vous leur réserverez un excellent accueil. En effet, le résultat de leur travail est très important pour Charbonnières-les-Vieilles qui devrait officiellement **franchir le cap des 1.000 habitants** jamais atteint depuis 1950 !

Vous le voyez, mes chers concitoyens, si nous avons de nombreux souhaits à formuler en ce début d'année 2015, nous avons aussi quelques bonnes nouvelles à partager.

Le conseil municipal et le personnel communal se joignent à moi pour vous souhaiter une très bonne année 2015.

Jacques Bernard Magner

Sénateur-Maire

Principales délibérations du Conseil Municipal

- **Opération de rénovation du Groupe Scolaire** : le Conseil municipal approuve l'avant projet présenté par le cabinet « Le Compas dans l'œil », autorise le maire à solliciter auprès de l'Etat, du Département et du Ministère de l'Intérieur les subventions prévues dans cette catégorie de travaux.
- **Acquisition d'illuminations supplémentaires** pour Noël.
- **Acquisition de deux abribus** pour les Mazeaux et Joinsattes.
- **Travaux de voirie communautaire** : actualisation du plan existant des voiries communautaires et de la liste prévisionnelle de travaux (le programme définitif sera arrêté par Manzat Communauté) selon le montant de crédits alloués à la commune pour 2015.
- **Exonération totale de la taxe d'aménagement pour les abris de jardin** soumis à déclaration préalable.

- **Création de deux emplois d'agents recenseurs** pour la période du 2 janvier au 20 février 2015.
- **Subvention exceptionnelle de 400 €** accordée à l'association « Echo de la Morge », pour l'organisation de concerts de jazz.
- **Organisation de la consultation des électeurs de la section des Forges** pour l'acquisition d'une parcelle par un résident.
- **Nouvelle convention pour la préparation des repas scolaires** avec la commune de Loubeyrat à partir du 1er janvier 2015. La commune de Loubeyrat percevra directement la subvention du Conseil Général sur les repas bio et la déduira du prix facturé par Loubeyrat à Charbonnières-les-Vieilles.
- **Comités de villages** : une première synthèse fait ressortir des préoccupations communes lors des différentes réunions : la circulation automobile, l'état de la voirie et l'aménagement de certains points d'éclairage. Le Conseil municipal décide d'engager une première tranche de travaux en 2015 :
  - Acquisition d'un radar pédagogique, précédée d'un essai de 6 mois, afin de sensibiliser les conducteurs.
  - Réfection du chemin de la Brousse à Chalusset et curage des fossés.
  - Comblement d'un fossé dangereux en période hivernale à Péry.
  - Amélioration de l'éclairage public aux Reures, au carrefour de Joinsattes, à Péry et aux Forges.
  - Réaménagement des mares de Chanteloup et des Mazeaux.

Réunion PLU

Le 7 novembre 2014, la municipalité a organisé une réunion d'information sur le nouveau Plan Local d'Urbanisme approuvé le 25 avril 2014.
Une modification majeure à noter : de 60 hectares de surface constructible, la commune est passée à 12 hectares en conformité avec le SCOT des Combrailles.
Aurore Caze, Chargée de Mission du Cabinet Sycomore, a présenté les différents zonages : constructibles, agricoles, naturels, de loisirs et d'activités. Les élus ont ensuite répondu aux questions du public.
Le PLU est consultable sur le site internet de la commune : http://www.charbonnieres-les-vieilles.fr/

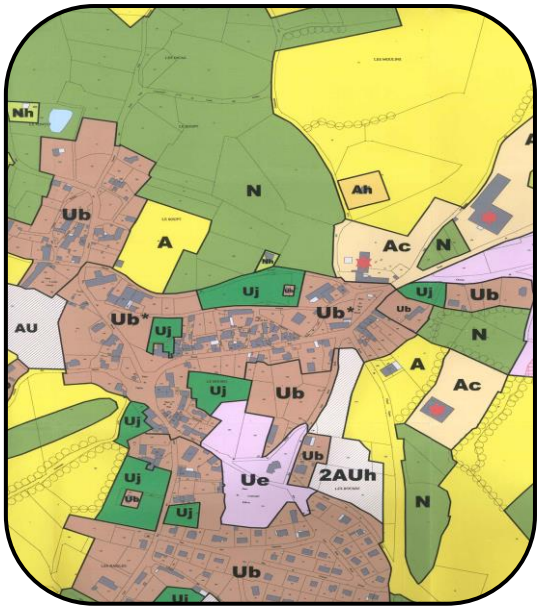

Travaux

Rénovation du groupe scolaire

L'équipe de maîtrise d'œuvre composée du cabinet d'architecture « le Compas dans l'œil », de l'économiste « CIE », du bureau d'étude structure « BETAM », du bureau d'étude fluide « AES », travaille actuellement sur le projet.

Travaux prévus :

- Réfection totale de la couverture, mise aux normes de la chaufferie et remplacement de la chaudière
- Réfection de la classe des petits, du bureau de la directrice, création d'un espace garderie
- Ajout et mise aux normes de sanitaires
- Remplacement de toutes les huisseries extérieures

Avant

Mur de Laisles

Les travaux de réfection du mur de soutènement ont été achevés dans les délais prévus. Le circuit habituel des transports scolaires a été rétabli.

Après

Etat civil

Naissances

Le 3 novembre : Oscar DUPIC, fils de Pierre DUPIC et d'Amélie CARADET (Route du Gour)

Le 26 novembre : Léo KLETZGER, fils d'Alexandre KLETZGER et de Muriel GRAVEROL (Sagnevieille)

Le 24 décembre : Alexandra Sarah GLEIZON, fille de Yvan GLEIZON et de Priscillia PIERZAK (Le Bourg)

Le 31 décembre : Mélissandre Corinne PEREIRA FELGUEIRAS, fille de Frédéric PEREIRA et d'Amandine CAILLET

Le 31 décembre : Maëlys Michelle PEREIRA FELGUEIRAS, fille de Frédéric PEREIRA et d'Amandine CAILLET (Puy-Gilbert)

Décès

Le 11 novembre à Clermont-Fd : Mme Jeanne BOURLET née Charvillat à l'âge de 89 ans

Le 24 novembre à Clermont-Fd : Mme Marie-Thérèse ESPAGNOL née Onzon à l'âge de 63 ans

Le 9 décembre à Clermont-Fd : Mme Edwige MESSAGE née Monier à l'âge de 88 ans

Infos

Recensement de la population

L'enquête concernant le recensement de la population de notre commune se déroulera du 15 janvier 2015 au 14 février 2015. Sylvie BEDFERT et Valérie ALIZIER ont été recrutées pour effectuer les opérations de recensement sous la direction d'Hervé HUGON, conseiller municipal

Recensement militaire des jeunes

Les jeunes gens (garçons et filles) nés entre le 1er janvier et le 31 mars 1999 doivent se présenter en personne en mairie avant le 31 mars 2015 et après la date de leur anniversaire. Se munir d'une pièce d'identité et du livret de famille.

Collecte pour les restaurants du CŒUR

En cette période hivernale, le Conseil municipal vous propose de venir en aide aux plus démunis en apportant vos dons à la mairie durant la semaine **du 26 au 31 janvier**. Vous pouvez apporter :

- Boîtes de conserves…
- Farine, sucre, riz, pâtes…
- Produits d'hygiène (dentifrice, couches bébé….)

La remise officielle du produit de la collecte à l'équipe des Restos du Cœur de Riom aura lieu le samedi 31 janvier 2015 à 11 h en mairie de Charbonnières-les-Vieilles.

Vendredi 23 janvier
19 h 00
Vœux de la municipalité

Samedi 31 janvier

FOIRE de Charbonnières-les-Vieilles

Dimanche 8 février
LOTO
Organisé par le Club de l'Amitié

Samedi 28 février
TRUFFADE
organisée par le Football Club

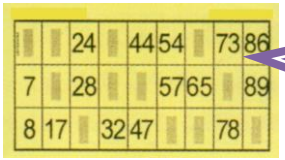

Dimanche 8 mars
LOTO
des Amis de l'Ecole

Quizz
Que suis-je ?
Où suis-je ?

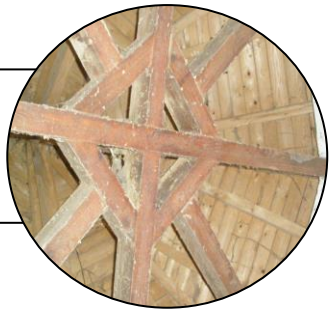

Samedi 28 mars

Fête du Printemps de l'école

Solution du Quizz du N° 67 :
La Fontaine de Laisles

Heure d'ouverture de la Mairie : Mardi, jeudi et samedi de 9h30 à 11h30
Heures d'ouverture de l'agence postale : Tous les jours de la semaine de 9h30 à 12h
Relève du courrier : 10h30
☎Mairie : 04.73.86.63.07 – Courriel : charbovie.mairie@wanadoo.fr
Adresse internet : www.charbonnieres-les-vieilles.fr

La fête du pressoir

Le 19 octobre 2014, l'affluence a été grande pour la fête du pressoir au Moulin des Desniers. Tout au long de la journée les membres de l'association « les Amis du moulin des Desniers » ont extrait le jus de pommes et cuit le pain pour le plus grand plaisir des visiteurs.

Commémoration du 11 novembre

Plus de 200 personnes se sont réunies pour assister à la commémoration du centième anniversaire de la déclaration de la première guerre mondiale en présence des sapeurs pompiers de la commune et de l'union musicale des Combrailles. Après le traditionnel dépôt de gerbe, Marie-Pierre Chatard, adjointe, donnait lecture de la lettre du secrétaire d'état aux anciens combattants. Puis, les conscrits procédaient à l'appel aux morts en citant les noms des jeunes soldats de la commune morts pour la France.
A la salle polyvalente, les participants ont découvert l'exposition réalisée par les élèves du cours moyen accompagnés de la directrice de l'Ecole, Madame Célia Colin, et de plusieurs enseignants.
Enfin Michaël Baré, premier adjoint, prononçait au nom de la municipalité un discours parfaitement documenté et très émouvant. Pour finir, les participants ont pu partager le verre de l'amitié.

Le Marché de Noël de l'école

Les enseignants, le personnel et les Amis de l'Ecole ont organisé un marché de Noël le 27 novembre. Les objets fabriqués par les enfants ont eu un vif succès. L'argent ainsi récolté permettra aux élèves de participer à des sorties éducatives.

Repas entre voisins à Péry

Comme d'autres villages, Péry et Pont de Péry ont souhaité réunir les villageois. Une cinquantaine de personnes se sont retrouvées autour d'un copieux repas champêtre à Péry.
Une première expérience qui se perpétuera puisque le rendez-vous est déjà pris pour 2015. Et cette fois-ci, au Pont de Péry.

TELETHON

Tripes

Repas du club de l'Amitié

Randonnée pédestre

Plusieurs associations de la commune (la Société de Chasse, VAGUE, le Club de l'Amitié, Assaut Jeunes, GAM) se sont mobilisées pour le Téléthon. Ainsi, le 29 novembre, 80 personnes ont participé au repas « tripes », permettant de récolter 1 200 €. Le 6 décembre, le mauvais temps et le froid n'ont pas découragé les marcheurs, et une trentaine de personnes a rejoint le site de Combronde. Le Club de l'Amitié, quant à lui, a réuni plus de 40 personnes autour d'un bon repas et fait don de près de 350 € au Téléthon.

Sainte Barbe

En 2014, les pompiers ont effectué 78 interventions.
La Sainte Barbe a été l'occasion pour les pompiers de la commune de tracer le bilan de l'année et de mettre à l'honneur certains d'entre eux.
Ont été distingués : Patrick Richard avec une médaille d'honneur pour services rendus, Claude Espagnol avec le grade de sergent, Karine Le Scanf avec le grade de caporal-chef, Gérard Nicolau et Mathieu Peralta avec un diplôme de SAP, et enfin Sébastien Portier avec un diplôme de CODI (conducteur d'engin-pompe) et le grade de lieutenant.
Ce début d'année 2015 voit l'intégration de Sébastien Marion et de Jérémie Grebil dans le corps des sapeurs-pompiers de Charbonnières-les-Vieilles.

Visite de Monsieur Jean-Yves Gouttebel, Président du Conseil Général

Répondant à l'invitation de la municipalité, le Président du Conseil général a passé un après-midi dans notre commune en compagnie de nombreux élus ainsi que Jean-Pierre Lannareix, Vice-Président représentant Jean-Marie Mouchard, Président de Manzat Communauté et Alain Escure, Conseiller Général du canton.
Ensemble, ils ont pu rencontrer les dirigeants des **deux fonderies** FUSIONS SARL et CABIRIA SAS, situées dans la zone d'activité des Gannes. Ils ont aussi pu voir fonctionner les ateliers des deux entreprises et rencontrer leurs salariés.

Après la rencontre avec les créatrices de Natura Tazenat qui finalisent leur projet de village de cabanes dans les arbres, ils se sont rendus à **l'école** pour découvrir le projet de rénovation du bâtiment.
En 2015, le Conseil général, aux côtés de l'Etat, sera un partenaire financier déterminant pour la réalisation de ce projet d'un montant total de plus de 400.000 € HT.
Un vin d'honneur clôturait cet après-midi de travail en présence de maires de la communauté, des employés de la commune et des élus municipaux de Charbonnières-les-Vieilles.

La Charbonnière

Bulletin Municipal N° 69

SOMMAIRE

Le mot du Maire

ACTUALITÉS

Délibérations du Conseil Municipal

Etat-Civil

Présentation du budget 2015

VIE MUNICIPALE

FESTIVITÉS A VENIR

Commémoration du 8 mai 1945 à 11h suivie d'un vin d'honneur à la salle du préau de la mairie.

Madame, Monsieur, Mes Chers Concitoyens,

Notre équipe municipale achève sa première année d'un mandat que vous lui avez majoritairement confié en mars 2014.

Comme nous nous y étions engagés, nous vous rendons compte régulièrement de notre action. La *Charbonnière,* comme le site Internet de la commune, participent à l'information qui vous permet de suivre le fonctionnement de la mairie.

Dans ce numéro de printemps, vous trouverez l'exposé synthétique du budget communal que le conseil municipal a adopté le 10 avril dernier. Afin de vous permettre de connaître plus précisément notre résultat 2014 ainsi que nos projets 2015, nous vous proposons une réunion publique sur les questions budgétaires **le vendredi 29 mai 2015 à 20 heures à la mairie.**

En 2015, nous réaliserons un de nos grands projets du mandat avec la rénovation de l'école. Les entreprises ont été retenues sur les dix lots qui constituent ce marché. Elles commencent les travaux dès les vacances de printemps afin que l'achèvement du chantier soit assuré pour la rentrée scolaire, le 1er septembre.

La poursuite des travaux d'entretien et de réfection des voiries communales et communautaires, la remise en état des mares de Chanteloup et des Mazeaux, l'installation d'abribus, les travaux d'entretien et d'éclairage des villages portés par notre commission spéciale constitueront les points forts de nos équipements en 2015.

Avec Manzat Communauté, nous poursuivrons également l'aménagement des abords du Gour de Tazenat, locomotive du tourisme local. Tout en créant un nouveau point de vue qui permet la découverte de notre lac depuis la route départementale, nous ouvrons un nouvel espace public naturel et accueillant qui sera à la disposition des visiteurs pendant la période estivale.

Enfin, cette année encore, notre commune sera animée par les nombreuses festivités organisées par les bénévoles de nos associations. Ils travaillent déjà à la préparation des diverses manifestations et une réunion de concertation avec les associations aura lieu en mairie **le jeudi 30 avril 2015 à 19h00.** De nombreuses occasions de nous rencontrer…

Bonne lecture de *la Charbonnière* !! Bien à vous,

Jacques-Bernard Magner
Sénateur-Maire

Principales délibérations du Conseil Municipal

Comptes administratifs 2014 : ils ont été adoptés à l'unanimité et les résultats affectés au budgets 2015.

Budget Primitif 2015 : il a été adopté à l'unanimité le 10 avril 2015.

Vente d'une parcelle cadastrée YS 78 de 17 988 m² appartenant au domaine privé de la commune à Tazenat dans le cadre du projet Natura Tazenat. Le Conseil municipal décide de céder cette parcelle pour un montant de 80 000 € TTC.

Cession à OPHIS (Office Public de l'Habitat et de l'Immobilier Social) du bâtiment de quatre logements de l'Ancien Presbytère pour la somme de 170 000 €.

Rénovation du logement de la « Maison Montpied » avant sa location à partir du 1er avril 2015.

Lancement de la procédure d'acquisition par un habitant du village d'une parcelle de terrain de la Section des Forges, sur la base de l'évaluation des Services Fiscaux des Domaines.

Accessibilité pour les établissements recevant du public (ERP) : un diagnostic financé par Manzat Communauté va être réalisé pour la mairie, la salle polyvalente, l'école, l'église, le stade et les toilettes publiques afin de déterminer les travaux de mise en conformité.

Garderie périscolaire du mercredi de 12h à 12h30 : compte tenu de la courte durée de cette garderie la participation des familles sera d'un ticket par enfant pour quatre mercredis.

Recensement de la population : les données collectées ont été transmises à l'INSEE qui donnera les résultats définitifs et officiels d'ici la fin de l'année.

Aménagement des ateliers communaux : des plans ont été réalisés et sont prêts à être exécutés dans les prochaines semaines pour l'amélioration des conditions de travail de nos employés.

Suite à l'appel d'offres lancé le 20 février 2015, les entreprises chargées des travaux ont été choisies par le Conseil Municipal le 21 mars 2015. Elles interviendront dès les prochaines vacances scolaires.

Etat Civil

Naissances

Le 26 janvier 2015 : Eloïse RANCE, fille de Fréderic RANCE et de Marlène AÏT-BRAHAM (Les Forges)
Le 29 janvier 2015 : Alicia LELONG, fille d'Aurélien LELONG et d'Audrey BOSTVIRONNOIS (Les Baisles)
Le 19 février 2015 : Evan BRUNET, fils de Jean-Noël BRUNET et de Christine HERVIER (Joinsatte)
Le 11 mars 2015 : Loreleï ARQUILLIERE, fille de Bertrand ARQUILLIERE et d'Isabelle PAJOT (Les Baisles)
Le 25 mars 2015 : Eryne PEREIRA, fille de Jérémie PEREIRA et d'Emilie AGRAIN (Chauviat)

Décès

Le 11 février 2015 : Mme Noëlie GROSLIER née GRAVEROL à l'âge de 90 ans
Le 14 février 2015 : Mr Lucien GIRARD à l'âge de 78 ans
Le 21 février 2015 : Mme Michèle BONY à l'âge de 51 ans.
Le 03 mars 2015 : Mr Louis DUFOUR à l'âge de 79 ans
Le 28 mars 2015 : Mme Murielle CORNET née VERDIER à l'âge de 47 ans
Le 31 mars 2015 : Mr Didier GRAVEROL à l'âge de 54 ans
Le 1er avril 2015 : Mr Louis MORDEFROY à l'âge de 88 ans
Le 9 avril 2015 : Mr Paul DELARBRE à l'âge de 90 ans

Actualités

Le Gour de Tazenat (une vue nouvelle depuis la route départementale)

Après l'abattage d'une haie de thuyas, nos services techniques se sont employés à parfaire les abords et à donner un nouveau visage au site.
Désormais en passant sur la route avec vue sur l'eau et les flancs du cratère, le voyageur sera définitivement sous le charme d'une invitation à la découverte du Gour.
La prairie voisine, dont Manzat Communauté assure la location, pourra être dédiée à la détente et au bronzage.

Dons pour les Restos du Cœur

Après trois semaines de collecte en mairie de Charbonnières-les-Vieilles, les responsables du secteur de Riom des Restos du Cœur ont pris livraison des dons issus de la générosité des habitants de la commune. Une aide précieuse pour les plus démunis qui sont nombreux à avoir recours aux Restos du Cœur. Une initiative à renouveler…

Un bœuf de concours à Laisles

Hercule, bœuf charolais, est né le 7 avril 2012 à la ferme de Joël Batteux. Il a été élevé à Laisles par **Amélie Chastaing** et **Florent Batteux**. Il a obtenu le 1er prix au concours d'animaux gras d'Ennezat le 14 mars 2015.
Dans la suite de Joël, Amélie et Florent perpétuent la passion pour l'élevage des « bêtes de forme » qui assurent une excellente qualité de viande.

COMPTES ADMINISTRATIFS 2014 – BUDGETS 2015

Comptes Administratifs 2014

Libéllé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés			117 136,59		117 136,59	-
Opérations de l'exercice	539 537,26	685 280,98	212 477,40	259 640,73	752 014,66	944 921,71
TOTAUX	539 537,26	685 280,98	329 613,99	259 640,73	869 151,25	944 921,71
Résultats de clôture		145 743,72	69 973,26			75 770,46
Restes à réaliser			9 008,00		9 008,00	-
TOTAUX CUMULÉS	539 537,26	685 280,98	338 621,99	259 640,73	878 159,25	944 921,71
RÉSULTATS DÉFINITIFS		145 743,72	78 981,26			66 762,46

Sur l'exercice 2014, la municipalité a fait le choix de maîtriser les principaux postes de dépenses de fonctionnement et de limiter les engagements aux petits travaux et aux études des grands projets afin de dégager des excédents à affecter sur le budget 2015 (et de réduire le déficit cumulé en investissement). Cet effort nécessaire a permis **un redressement du fonds de roulement qui passe de 32 € par habitant en 2013 à 76 € par habitant en 2014.**

En assainissement, l'excédent reporté s'élève à 26 803,51 €. Les budgets « lotissements » s'équilibrent sur la base du calcul annuel des variations de stocks.

BUDGETS 2015

Les taux d'imposition 2014 sont maintenus sur l'année 2015 pour un produit fiscal total de 203 538 €

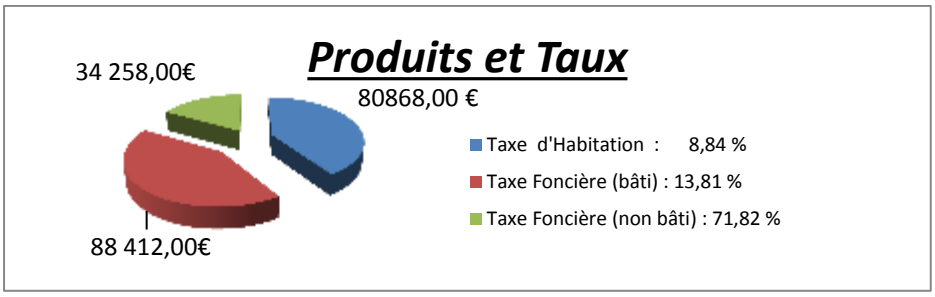

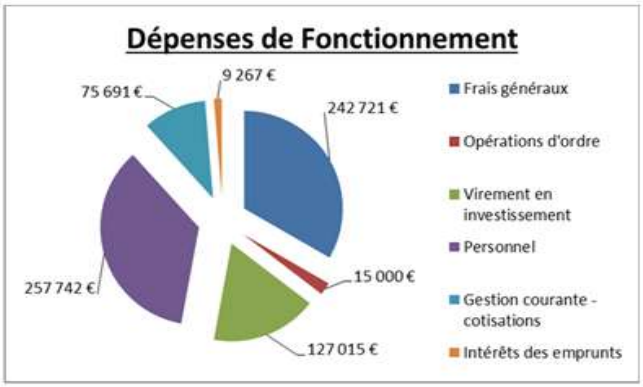

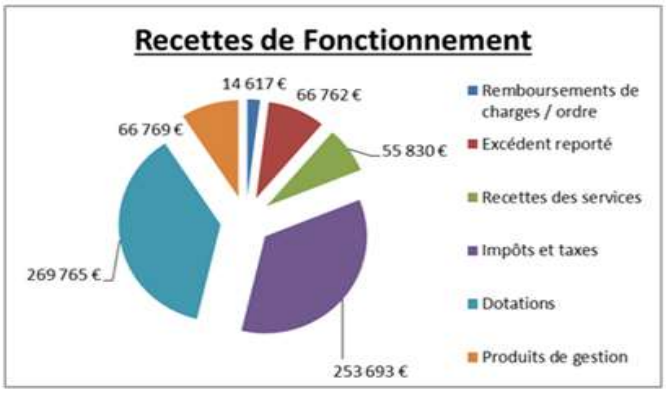

La section de fonctionnement s'équilibre à 727 436 €. Les charges à caractère général, charges de personnel et coûts de gestion courante ne subissent pas de hausse marquée. Une attention particulière est portée à la limitation des dépenses des comptes « combustibles » et « fournitures », afin de proposer quelques marges nouvelles pour les interventions sur voies et réseaux. En recettes, malgré la diminution de certains produits et participations, les contributions des ménages ne sont pas augmentées.

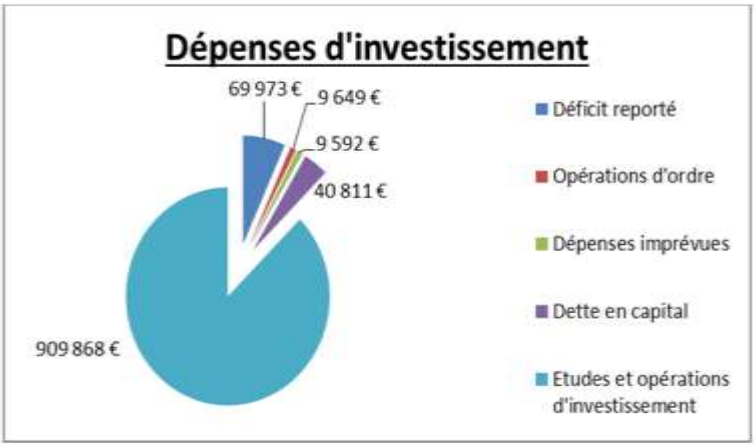

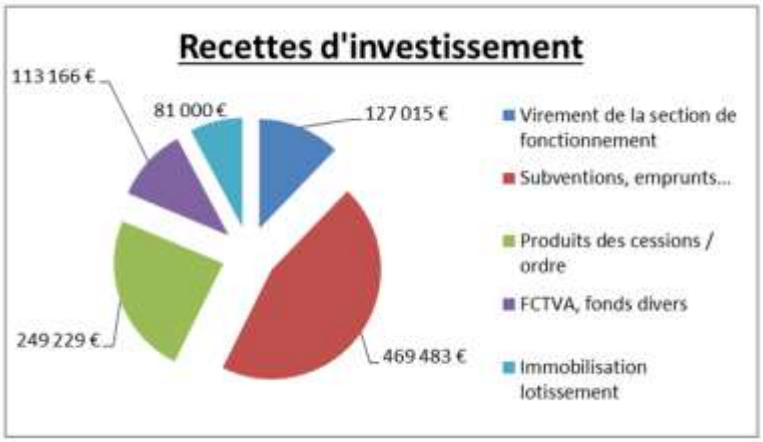

La section d'investissement s'équilibre à 1 039 893 € en dépenses et en recettes. Conformément aux engagements de la municipalité, l'exercice 2015 est marqué par la concrétisation des travaux de rénovation du groupe scolaire. Les coûts de l'opération sont supportés par une part d'autofinancement, d'importantes subventions de l'Etat et du Conseil Général, et le choix assumé d'un recours à l'emprunt maîtrisé et négocié (sur la base d'offres à taux fixes très favorables). En recettes, des produits de cessions exceptionnelles permettent ainsi de provisionner les prochains grands projets.

Le budget assainissement 2015 s'équilibre en recettes et en dépenses à 53 004 € pour la section de fonctionnement et 74 805 € pour la section d'investissement (avec 36 546 € de virement).

Le budget lotissement des Sagnettes s'équilibre en recettes et en dépenses à 45 317 € pour la section de fonctionnement et 100 674 € pour la section d'investissement (avec 81 000 € du budget principal en opération réelle).

Le budget lotissement des Baisles s'équilibre en recettes et en dépenses à 131 975 € pour la section de fonctionnement et 101 871 € pour la section d'investissement.

Enfin, **le budget CCAS** (Centre Communal d'Action Sociale) est fixé à 3 293 € d'équilibre de fonctionnement (avec 2 453 € de subvention du budget général). Outre le financement du repas annuel des ainés, des crédits sont également prévus pour les situations de secours d'urgence, les aides et avances remboursables.

Vie municipale

Les vœux de la Municipalité

En présence de nombreux élus de Manzat Communauté, le maire et le conseil municipal ont présenté leurs vœux aux habitants. Ce fut aussi l'occasion d'accueillir les nouveaux venus dans la commune. La soirée s'est clôturée par le verre de l'amitié.

Repas du CCAS pour les Aînés

Une soixantaine d'Ainés de la commune se sont retrouvés autour d'un repas à la salle polyvalente. A cette occasion, le Maire accompagné de nombreux élus municipaux et des membres du CCAS ont présenté leurs vœux.
Les Aînés, qui n'ont pu se déplacer, ont reçu des chocolats à domicile.

LOTO du Club de l'Amitié

Comme chaque année le Club de l'amitié a organisé son loto à la salle polyvalente. C'est dans une atmosphère très amicale, que s'est déroulé ce sympathique après-midi de jeu. La participation de tous permettra à nos Ainés de pouvoir organiser tout au long de l'année repas, sorties et de se retrouver régulièrement pour passer d'agréables moments.

Notre doyenne a 100 ans !

Madame Anaïs Batteux de Laisles en résidence à l'EHPAD de Loubeyrat a fêté ses 100 ans le 4 avril dernier. Pour la circonstance, la doyenne de notre commune a accueilli une délégation d'élus représentant la commune et le CCAS. Ils lui ont offert le traditionnel bouquet d'anniversaire et le maire lui a remis la médaille du Sénat.

LOTO des « Amis de l'école »

Malgré une météo quasi estivale qui aurait pu faire craindre une faible assistance, le loto organisé par les « Amis de l'école » a connu un vif succès. Les enfants, leurs parents, les grands parents et les mordus du petit loto s'étaient tous donnés rendez-vous à la salle polyvalente. Grâce au bénéfice ainsi réalisé, l'Association « les Amis de l'école » pourra participer aux financements des sorties pédagogiques.

FÊTE DU PRINTEMPS

Pour marquer le début du printemps les enfants de l'école ont proposé un défilé avec monsieur Carnaval dans la commune.

Un spectacle a terminé cette journée festive.

Activité Périscolaire

Cette fresque géante a été conçue et réalisée par les enfants de l'école sur un mur de la cantine pendant les temps d'activité périscolaire dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires.

Initiation à la citoyenneté

Les élèves des classes de Mesdames Celia Collin-Pierson et Marilys Ménal ont pu s'initier aux procédures de vote en mairie. Le référendum organisé par les maitresses et le premier adjoint, Michaël Baré, concernait la création de délégués de classes. Munis de leur carte d'électeur, les élèves ont accompli la démarche électorale. Puis ils ont fêté la victoire du « oui » par un copieux goûter offert par la commune.

Festivités

Jeudi 30 avril **Et** **Samedi 30 mai**		**BAL des CONSCRITS** **à 23 heures**
Dimanche 10 mai	**Thé Dansant** à 14 heures à la salle des Fêtes Organisé par les Conscrits	
Samedi 23 mai		**BAL des POMPIERS**
Vendredi 5 juin		**KERMESSE de L'ÉCOLE**
Samedi 20 juin	Compétition officielle de **PÉTANQUE**	
Vendredi 3 **Samedi 4** **Dimanche 5 juillet**		**FÊTE PATRONALE**
Samedi 11 juillet **à partir de 19h30**	**REPAS et FEU d'ARTIFICE** **BAL POPULAIRE GRATUIT** Organisé par l'association GAM	
Mardi 14 juillet	**Cérémonie au Monument : 11H** **Pique-nique républicain : 13H** **Concours de pétanque amical**	

INFOS

Recensement militaire des jeunes

Les jeunes gens (garçons et filles) nés entre le 1er avril et le 30 juin 1999 doivent se présenter en personne en mairie avant le 30 juin 2015 et après la date de leur anniversaire, munis d'une pièce d'identité et du livret de famille.

Ouverture déchèterie

St Angel : mardi, vendredi et samedi
9h à 12h30 - 13h30 à 18h30.

Quizz
Que suis-je ?
Où suis-je ?

Réponse du précédent quizz :

Je suis la charpente du kiosque de Guy de Maupassant au Gour de Tazenat

Heures d'ouverture de la mairie : Mardi, jeudi et samedi de 9h30 à 11h30
Heures d'ouverture de l'agence postale : Tous les jours de la semaine de 9h30 à 12h
Relève du courrier : 10h30
☎Mairie : 04.73.86.63.07 – Courriel : charbovie.mairie@wanadoo.fr
Adresse internet : **www.charbonnieres-les-vieilles.fr**

La Charbonnière

Bulletin Municipal N° 70
Avril à juin 2015

SOMMAIRE

Le mot du Maire

Délibérations du Conseil Municipal

Etat Civil

ACTUALITÉS

VIE MUNICIPALE

FESTIVITÉS A VENIR

Samedi 11 juillet 2015
A partir de 19h30

REPAS et FEU d'ARTIFICE
BAL POPULAIRE GRATUIT
Organisés par le GAM

Mardi 14 juillet 2015
Cérémonie au Monument : 11h15
Pique-nique républicain : 13h

Madame, Monsieur, Chers concitoyens,

Avec le retour de l'été, c'est la période des vacances pour beaucoup d'entre nous. Pourtant, l'activité ne faiblira pas dans notre commune.

Dès la fin de l'année scolaire, les différents corps de métiers vont se succéder à l'école pour effectuer les travaux de réfection programmés au budget 2015. D'un montant total de 365.800 €, ces investissements sont largement subventionnés par l'Etat (30%), le Conseil Départemental (30%) et la « réserve parlementaire » de notre députée Christine Pirès-Beaune (enveloppe de 23 000 €). Grâce à des taux d'intérêts négociés très favorablement avec les banques (1,5% sur 15 ans), nous pouvons limiter l'autofinancement qui reste le maillon faible de la commune. Toutefois, nous nous employons à reconstituer nos réserves financières tout en assainissant notre trésorerie.

Pendant cet été aussi, autour du gour de Tazenat, on devrait connaître une belle affluence d'estivants attirés par les charmes de notre région. Sous maitrise d'ouvrage de Manzat Communauté et avec le soutien des services de notre commune, ce site touristique majeur devient un fleuron du tourisme en Auvergne.

Vous le constaterez, mes chers concitoyens, la commune sera animée pendant l'été ! La fête patronale du 3 au 5 juillet, les animations autour de la Fête Nationale du 11 au 14 juillet, le retour du Festival de Blues et Jazz seront des temps forts dans notre commune grâce au dévouement des nombreux bénévoles de nos associations. Je vous invite à participer nombreux à ces moments de convivialité et de fête ; c'est la meilleure manière de remercier et d'encourager celles et ceux qui les organisent.

Je souhaite enfin souligner ici la réussite des journées de « prestations » fournies par les agriculteurs de la commune qui ont permis de réparer près de 15 kilomètres de voiries communales. Le travail en équipes réparties sur le territoire communal avec un matériel adapté pour épandre et compacter 300 tonnes de matériaux dans les trous, ornières et nids de poule des chemins non goudronnés me paraît tout à fait exemplaire. Que les participants en soient une nouvelle fois remerciés !

Madame, Monsieur, chers concitoyens, je vous souhaite un très bel été 2015.

Jacques Bernard Magner
Sénateur-Maire

Principales délibérations du Conseil Municipal

Lotissement des Sagnettes (Tranche 3) : Le Conseil municipal a souhaité tenir compte de la configuration difficile du terrain pour porter le prix de vente du dernier lot à 20 €/m², soit 25 120 €.

Groupe scolaire : dans le cadre du plan de financement déjà retenu, et après consultation des organismes bancaires, les propositions de la Caisse d'Epargne et de Prévoyance d'Auvergne ont été retenues. Le recours à l'emprunt est donc limité à un prêt à taux fixe (1,50%) sur 15 ans pour 82 000 €. Un emprunt à court terme a également été souscrit sur le montant de la TVA, soit 73 000 € à un taux de 1,19% pour une durée de deux ans.

Des nouvelles fenêtres à l'école

Agents contractuels : Pour faire face à une absence prolongée de personnel titulaire, le Conseil municipal décide de prévoir et définir les conditions de recours à des agents sous contrats (emplois aidés, mises à disposition,…).

Surtaxe d'assainissement : Pour l'année 2015, le Conseil municipal a décidé de ne pas augmenter la part communale.

Plan de gestion du Gour : Un plan de gestion doit être élaboré sous la maîtrise d'ouvrage de Manzat Communauté, en étroite collaboration avec la commune et en concertation avec les riverains, les acteurs économiques, les représentants du Centre Permanent d'Education à l'Environnement (CPIE) et du Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne.

Local modulaire : Le Conseil municipal a décidé de faire l'acquisition d'une structure modulaire (type ALGECO) pour un montant HT de 1 550 €. Cet équipement doit répondre à des besoins divers, notamment pour mise à disposition d'associations.

Futur schéma intercommunal : Le Conseil municipal a donné un avis favorable à Manzat Communauté concernant le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale du Préfet qui prévoit l'élargissement de notre intercommunalité à l'horizon 2017.

Mare de CHANTELOUP : Le Conseil Municipal a programmé des travaux d'aménagement pour la préservation de la mare. Il s'agit d'en assurer l'entretien ainsi que la sécurisation des berges sur les parties publiques.

Chemins de CHALUSSET : Compte tenu de la dégradation assez marquée de certains accès, il a été décidé de prévoir la création d'une voie carrossable, ainsi que le curage des fossés du chemin existant.

Acquisition de jeux de plein air : Les comités de *villages, bourg et lotissement*, réunis en 2014, ont permis de mettre en évidence certaines attentes notamment pour ce qui concerne l'installation de jeux pour enfants. Un premier ensemble bois multi-jeux sera mis en place sur le Communal d'Hiver.

Personnel municipal : Le Conseil Municipal a souhaité le renouvellement, à compter du premier septembre 2015 et pour une durée d'un an, des CUI-CAE des deux agents mis à la disposition de l'école pour assurer des fonctions d'ATSEM et d'animation. Par ailleurs, un poste en Emploi d'Avenir de 30 heures hebdomadaires sera créé à compter du 6 juillet 2015 pour renforcer l'animation des TAP (dès la rentrée) mais également pour assurer l'accueil des administrés à la Mairie et à l'Agence Postale. Enfin, un dossier de demande d'agrément sera constitué pour permettre l'accueil d'un jeune en Service Civique volontaire.

Pour le confort de nos élèves qui attendent les transports scolaires, les abribus ont trouvé leur destination finale aux **Mazeaux** et à **Tazenat**

Etat Civil

Mariages

Le 9 mai 2015 : GARDE Nicolas et POUZOL Caroline, les petits Mazeaux
Le 18 mai 2015 : DESNIER Eric et MARCHAND Emmanuelle, les Falvards

Naissances

Le 4 mai 2015 : Louison LEVADOUX, fille de Christian LEVADOUX et de Vanessa BIRAS (le Bourg)
Le 4 mai 2015 : Lucien MARION, fils d'Alexandre MARION et de Maud COULANJON (Les petits Mazeaux)
Le 11 mai 2015 : Sacha MURAT, fils de Gabriel MURAT et d'Aurélie GRAVEROL (Laisles)
Le 21 mai 2015 : Naëlly COHADE, fille de Cédric COHADE et de Coralie NERRANT (Les Baisles)
Le 23 juin 2015 : Maé PLISSON, fille de Fabien PLISSON et de Stéphanie ANDRÉ

Décès

Le 21 avril 2015 : Mr Bernard BAYLET à l'âge de 60 ans
Le 28 avril 2015 : Mme Euphrasie MAGNER née RICHARD à l'âge de 89 ans
Le 31 mai 2015 : Mr Raymond CHALARD à l'âge de 83 ans

Actualités

Commémoration du 8 mai 1945

Les habitants de la commune se sont réunis autour du monument aux morts afin de commémorer le 70ème anniversaire de la victoire du 8 mai 1945, marquant la fin de la seconde guerre mondiale. Porte drapeau, pompiers, élus et enfants de l'école ont participé activement à la cérémonie, accompagnés par les musiciens de l'Union Musicale des Combrailles.

Journée des agriculteurs

Les agriculteurs de la commune se sont réunis avec le conseil municipal pour programmer des travaux d'entretien des chemins communaux. Il a été décidé que la commune fournirait les matériaux nécessaires. Rendez-vous a été fixé au lundi de Pentecôte pour effectuer les travaux. A la date prévue, les agriculteurs et les élus ont répondu présents à cette invitation. Des matériels adaptés ont été utilisés et sur près de 15 km de voirie, 300 tonnes de cailloux ont été épandus et compactés.
Pour clôturer cette journée, un repas amical a été offert par les élus.

Réunion de préparation en mairie

Un exemple de la voirie réparée

Traditionnelle photo de groupe

Festivités

Mardi 14 juillet	Cérémonie au Monument : 11h15 Pique-nique républicain : 13h Concours de pétanque amical Animations par les Pompiers	
Vendredi 17 juillet et Samedi 18 juillet	**Festival Blues et Jazz** Organisé par l'Echo de la Morge	
Dimanche 26 juillet		**Concours de pétanque** Organisé par le FCCV
Samedi 15 août	**Tournoi de pétanque** Organisé par le Club	
Samedi 19 septembre et Dim. 20 septembre	Salle Polyvalente	**Charbo Expo Découverte** Une exposition de l'Union des Artisans et Commerçants de Charbonnières-les-Vieilles
Samedi 26 septembre	**Brocante**	
Samedi 26 septembre		**Nettoyage du Gour** Organisé par l'Association VAGUE

INFOS

Nouveauté

Christelle CHOMILIER, kinésithérapeute, a installé son cabinet à la Brousse.
Vous pouvez la joindre au ☎ 04.73.86.60.59

Recensement militaire des jeunes

Les jeunes gens (garçons et filles) nés entre le 1er juillet et le 30 septembre 1999 doivent se présenter en personne en mairie avant le 30 septembre 2015 et après la date de leur anniversaire, munis d'une pièce d'identité et du livret de famille.

Réponse du précédent Quizz :

Située sur le cours d'eau à 200m en contrebas du petit étang de Chalusset, la petite roue d'eau artisanale est actuellement en réparation.

Heures d'ouverture de la Mairie : mardi, jeudi et samedi de 9h30 à 11h30
Heures d'ouverture de l'Agence Postale : du lundi au samedi de 9h30 à 12h
Relève du courrier : 10h30
☎Mairie : 04.73.86.63.07 – Courriel : charbovie.mairie@wanadoo.fr
Adresse internet : **www.charbonnieres-les-vieilles.fr**

Vie municipale

Les élèves au cirque

A l'occasion du passage d'une troupe dans notre commune, tous les enfants de l'école ont pu assister au spectacle du cirque, animé par le clown Chocolat et l'acrobate Alex. Ils ont admiré le travail des chiens savants, des poneys shetland ainsi que du lama. Les élèves sont repartis enthousiasmés par cet après-midi.

Thé dansant

Pour la première fois, les Conscrits ont organisé un thé dansant à la salle des fêtes. Sous les airs entraînants et variés de l'orchestre, tout au long de l'après midi, les inconditionnels de la danse, ont envahi la piste pour les incontournables valses, tangos et autres pas de danse, dans une ambiance chaleureuse et festive. Un coup d'essai qui fut une réussite. A renouveler !

Le Club de l'Amitié

Les aînés du Club de l'Amitié ont fait, le 22 mai dernier, un magnifique voyage. C'est dans le Parc Naturel Régional des Grands Causses qu'ils ont pu visiter l'impressionnant Chaos de Montpellier le Vieux, le plus grand d'Europe. Après un déjeuner dans les gorges de la Jonte, au petit village des Douze, et la visite des profondeurs de l'Aven Armand, ils sont rentrés par la pittoresque route des gorges du Tarn, ravis de leur riche périple.

Kermesse de l'école

L'édition 2015 de la kermesse de l'école restera comme un bon cru. Sous le soleil, le public est venu nombreux tout au long de l'après-midi et de la soirée. Enseignants, parents et amis de l'école avaient tenu à être présents pour aider à son déroulement. Tous se sont divertis autour des stands qui ont fait le succès de cette kermesse au bénéfice des enfants de l'école.

Des livres pour les élèves de CM2

Les treize élèves de cours moyen 2ème année de la classe de la directrice Célia Collin ont reçu un livre en fonction de leur goût à l'occasion de leur admission en 6ème au Collège René Cassin de Manzat. Le maire et l'adjointe aux Affaires Scolaires, Marie-Pierre Chatard, ont remis les livres aux élèves de CM2 en présence des CM1 qui attendent leur tour, l'an prochain !

Réunion des associations

Toutes les associations de la commune étaient présentes à la réunion organisée par la municipalité. Chacune a fait part de ses projets et de son intérêt à participer à diverses manifestations organisées dans la commune : fête patronale, festivités du 14 juillet, téléthon, exposition des artisans et commerçants …
Cet échange se veut le reflet du dynamisme du tissu associatif de Charbonnières Les Vieilles.

Natura Tazenat

Après plusieurs mois d'instruction de dossier et de démarches administratives, Fanny Férat, gérante de la société Natura Tazenat, a signé l'accusé de réception de l'autorisation d'aménager délivrée par le maire entouré des élus. La porteuse du projet peut maintenant lancer les travaux.
Ce nouvel espace de loisirs représentera un atout majeur pour l'activité touristique et l'attractivité de Charbonnières les Vieilles.

Société de Chasse

Après plus de 42 ans de dévouement au service de la Société de Chasse de la commune, André Sol a souhaité transmettre le flambeau de la présidence tout en restant membre du bureau. C'est Lionel Huguet qui présidera la Société de Chasse entouré d'un bureau renouvelé lors de l'assemblée générale qui s'est tenue le 21 juin.

André Sol, médaillé par le Président de la Fédération Départementale de Chasse

La Charbonnière

Bulletin Municipal N° 71
Juillet à septembre 2015

SOMMAIRE

Le mot du Maire

Informations

Etat Civil

Vie municipale

Infos diverses

Agenda

Nouveau

Changement des horaires d'ouverture de la mairie depuis le 1er septembre 2015

Du lundi au samedi de 9h30 à 11h30 et le vendredi de 14h à 16h

Madame, Monsieur, Chers Concitoyens,

Une bonne rentrée ! C'est un constat que nous pouvons partager à Charbonnières-les-Vieilles après un été chaud, certes ! Mais un été riche en évènements festifs et qui a vu passer beaucoup de visiteurs dans notre commune.

Vous l'avez tous constaté, en juillet et août, les bords du gour ont été très fréquentés. Qu'on vienne y chercher le calme et la fraîcheur du bord de l'eau, que l'on veuille pratiquer des activités nautiques en canoë ou en pédalo, ou bien encore la randonnée sous les ombrages autour du gour, tout était possible et dans des conditions idéales cette année.

Et pendant ce bel été, les fêtes organisées par les associations de la commune ont pu se dérouler dans de bonnes conditions. D'abord la fête patronale animée par une équipe de conscrits dynamique, ensuite, la fête nationale du 14 juillet avec ses moments forts, puis les concerts de jazz et blues, les concours de pétanque, la course cycliste et le traditionnel vide-grenier auront bien occupé l'été à Charbonnières-les-Vieilles. Vous en retrouverez les images dans ce bulletin d'automne.

Bonne rentrée surtout pour les 113 élèves de notre école. Après des travaux qui ont duré plusieurs semaines, les élèves et leurs enseignants ont été accueillis dans des locaux scolaires rénovés, modernisés et plus confortables.

Bonne rentrée aussi pour nos agents municipaux qui s'emploient avec efficacité à faire fonctionner quotidiennement les divers secteurs de notre service public communal : mairie, école, travaux d'entretien, agence postale…

Bonne rentrée enfin pour les élus qui ont été très présents dans les nombreuses manifestations et ont souvent mis la main à la pâte au service de la collectivité.

Bonne rentrée à vous toutes et tous, mes chers concitoyens, dans un automne haut en couleurs au cœur de nos Combrailles flamboyantes.

Jacques-Bernard Magner
Sénateur-Maire

Informations Municipales

Modification des horaires d'ouverture au public de la mairie :

Le Conseil Municipal souhaite faciliter l'accueil du public par l'élargissement des horaires d'ouverture du secrétariat. La mairie est désormais ouverte tous les jours de la semaine du lundi au samedi de 9H30 à 11H30 et le vendredi de 14H à 16H.

Sécurisation de chemins : Des panneaux seront installés, en particulier sur la rue desservant l'école, pour inciter les conducteurs à réduire leur vitesse en les enjoignant à la prudence.

Recensement 2015 : Charbonnières-les-Vieilles compte désormais 1 061 habitants.

Accessibilité des bâtiments publics :
Dans le cadre des dispositions de la loi du 11 février 2005 imposant les projets de mises aux normes obligatoires pour les établissements recevant du public, le conseil municipal a décidé de confier à Manzat Communauté la charge de la préparation et d'un dépôt groupé d'un agenda d'accessibilité programmée. Ce souci de mutualisation permet de planifier pour chaque bâtiment les travaux et coûts à envisager progressivement, et de bénéficier d'un délai de mise en œuvre de neuf ans.

Le nouveau garde-corps du Pont des Peytoux est une réalisation des services techniques de la commune. Ce dernier a été complété récemment par une signalisation adéquate rendue nécessaire par la hausse de fréquentation de cette voie de circulation.

Le conseil municipal décide d'adhérer au groupement de commande proposé par le Smad des Combrailles pour renouveler ses équipements informatiques.

Travaux d'éclairage public :
Les Falvards : Une convention de financement de travaux d'intérêt communal a été signée avec le SIEG du Puy-de-Dôme pour formaliser le projet d'éclairage public du nouveau lotissement des Falvards.

Aménagement de l'éclairage public du bourg et des villages : Conformément aux premières demandes relevées à l'occasion des réunions de Comité de villages, le Conseil Municipal a décidé de confier au SIEG du Puy-de-Dôme, le projet de réfection de l'éclairage de l'abri de la place du haut du bourg. Par ailleurs, des compléments d'éclairage public seront dans un premier temps programmés dans les villages de Tazenat, des Forges, des Reures et des Mazeaux.

Etat Civil

Mariage

Le 5 septembre 2015 : ARQUILLIERE Bertrand et PAJOT Isabelle, Les Baisles

Décès

Le 22 juillet 2015 : Mr Aimé PERONNY à l'âge de 83 ans
Le 1er août 2015 : Mme Danielle SARDIER née AMOUROUX à l'âge de 67 ans
Le 25 août 2015 : Mr Christophe FOUSSAT à l'âge de 42 ans
Le 7 septembre 2015 : Mr Christophe AMARIDON à l'âge de 44 ans
Le 26 septembre2015 : Mme Gilberte CHANIER à l'âge de 93 ans

Travaux école

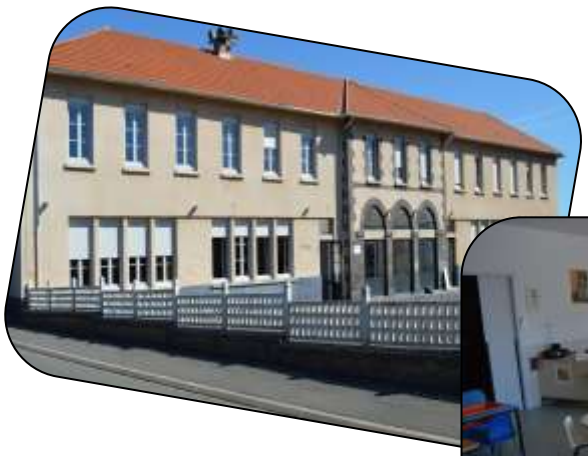

Mardi 1er septembre, l'équipe enseignante au complet ainsi que les employés municipaux et les parents d'élèves, découvraient avec satisfaction les locaux rénovés pendant les vacances dans le cadre de l'opération de restructuration du groupe scolaire, pour un marché de travaux d'un montant de 385 000 €. Tous ont pu apprécier la nouvelle distribution intérieure qui crée un espace d'accueil adapté pour la garderie, une nouvelle salle de classe pour les petits plus fonctionnelle, ainsi que des sanitaires modernes et un véritable bureau de direction.

La toiture a également été refaite ainsi que les huisseries permettant d'envisager des économies d'énergie considérables grâce à l'installation d'une nouvelle chaudière, des abaissements de plafonds et une nouvelle isolation des espaces rénovés. La mise aux normes « handicapés » a aussi été réalisée et enfin un préau supplémentaire a été construit.

Les élèves, les enseignants et le personnel communal ont fait une bonne rentrée dans un bâtiment modernisé, fonctionnel et accueillant.

Rentrée Scolaire

La rentrée des 113 élèves de notre école communale s'est effectuée avec l'arrivée d'un nouveau directeur, Monsieur Jonathan Rouzier.

Les deux classes de maternelle bénéficient de l'accompagnement des agents communaux (ATSEM) Marie Gessa, Corinne Caillet et Cécile Majcherczick.

L'équipe du personnel enseignant, répartie sur cinq classes, est composée cette année de :

PS-MS	Sylvie Sénétaire	25 élèves	PS : 16 / MS : 9
GS-CP	Delphine Sobrier	24 élèves	GS : 19 / CP : 5
CP-CE1	Pascal Rossignol	22 élèves	CP : 8 / CE1 : 14
CE2-CM2	Marilys Menal et Charlotte Jammes	20 élèves	CE2 : 12 / CM2 : 8
CM1-CM2	Jonathan Rouzier et Charlotte Jammes	22 élèves	CM1 : 12 / CM2 : 10

Festivités

C L A S S E 2 0 1 7

Fête patronale

La fête patronale s'est déroulée les 3, 4 et 5 juillet. Les sept conscrits ont entamé les festivités par un bal. La retraite aux flambeaux du samedi soir s'est poursuivie par un autre bal. Enfin, le dimanche, le défilé des chars fleuris, la fanfare d'Aigueperse ainsi que le club de twirling bâton de Châtel-Guyon sont venus animer les rues de Charbonnières-les-Vieilles. Ce week-end de fête s'est achevé par un repas préparé et servi par les parents des conscrits.

Les jeunes du camp Roger Dilon à Charbonnières-les-Vieilles

Pendant trois jours, des jeunes de 18 à 25 ans, venus de toute l'Europe et d'ailleurs, se sont retrouvés sur la Côte du Gour de Tazenat en camping. Depuis plus de quarante ans le Lions Club de Vichy organise le Camp Roger Dilon qui a pour mission de faire se rencontrer des jeunes de diverses nationalités. A l'initiative du conseil municipal, en présence de la députée Christine Pirès-Beaune, les 25 jeunes sont venus à la mairie et ont parlé de leurs projets dans un très bon français avec les jeunes de notre commune.

Fête Nationale

Le 11 juillet, pour la deuxième année consécutive, l'association GAM a organisé un repas dansant avec l'orchestre du duo Gilles Roubertou. Autour d'une truffade, 140 personnes ont pris place dans la salle des fêtes décorée pour l'occasion en bleu, blanc, rouge. A la nuit tombée, le feu d'artifice avec accompagnement musical a enchanté petits et grands.

Journée du 14 juillet

Le 14 juillet, la cérémonie au monument aux morts a marqué ce jour de fête nationale. Après le discours du maire, les citoyens ont pu partager le verre de l'amitié. La journée s'est poursuivie sur le communal par un pique-nique républicain, un concours de pétanque amical et un baptême du feu proposé par les pompiers. Petits et grands ont été initiés au maniement de la lance d'incendie.

Festival Blues et Jazz

Les 17 et 18 juillet, l'Echo de la Morge a organisé deux soirées musicales à la salle polyvalente de Charbonnières-les-Vieilles. Les groupes se sont succédés pour le grand plaisir des amateurs de blues et jazz qui ont pu apprécier le repas « Nouvelle Orléans » préparé pour l'occasion.

Concours de pétanque du FCCV

Le Club de football a organisé, le 26 juillet, son concours de pétanque. Cinquante-quatre équipes se sont mesurées sur le terrain pour un concours en doublettes. L'équipe Fabrice Sardier et Michel Rossi termine première.

Le challenge Volige

Le 15 août, l'association de pétanque de Charbonnières-les-Vieilles a organisé son concours, le challenge Volige, en mémoire du secrétaire de l'association, Francis Lopez. Cinquante équipes se sont mesurées dans une bonne ambiance. Au final, la doublette Bernard Chaussade et Fernando Correia a remporté le trophée.

Traditionnel repas du 15 août à Chauviat

Comme tous les 15 août, les habitants du village de « Chauviat » se sont retrouvés pour partager le traditionnel barbecue. Toutes les générations étaient représentées pour cette fête sympathique dans un village dynamique qui sait toujours se réunir dans la bonne humeur.

Journée découverte de la commune

Le 24 août, Renée Coupat, guide de pays, a proposé une visite guidée de la commune. La matinée a été consacrée au bourg permettant de découvrir le petit patrimoine (église, fontaines, monument aux morts…). Après la pause-déjeuner, l'après-midi s'est déroulé sur les bords du gour de Tazenat. La journée s'est terminée par une collation offerte en mairie de Charbonnières-les-Vieilles.

Le Club de l'Amitié sur les rails

Méfiants les Ainés ! Rassurez-vous, ils sont tous montés sur les vélos rails pour une course endiablée dans les Monts du Cantal. Déjeuner à Salers, promenade dans la Vallée de la Monne, visite d'un buron et dégustation de produits locaux (fourme, liqueurs…) ont fait le bonheur de tous.

Expo découverte

Le 19 septembre à la salle polyvalente, les artisans et commerçants de la commune ont organisé une journée d'exposition et de présentation au public de leurs activités. Vingt-six exposants ont tenu à participer à cette initiative qui a séduit les visiteurs venus nombreux, tout au long de la journée, à la rencontre des acteurs économiques de notre commune.

Four banal de Laligier

Pour l'association « Autour du four banal de Laligier », la journée du patrimoine était une bonne occasion de faire du pain en faisant visiter le four du village. Suite au raccordement électrique des locaux par la commune, les installations ont ainsi été mises aux normes. Elles peuvent désormais fonctionner dans de bonnes conditions et permettre la fabrication d'un très bon pain comme ont pu l'apprécier les nombreux visiteurs pendant cette journée.

Brocante

La traditionnelle brocante de septembre s'est déroulée sous le soleil dans de bonnes conditions pour que la quarantaine de vendeurs et les nombreux chineurs se retrouvent autour de la salle polyvalente.

Club d'ULM

Charbonnières-les-Vieilles est une des rares communes de France à disposer d'un terrain d'aviation. Sur le terrain communal situé près du village de Puy-Gilbert, samedi 26 septembre, les pilotes de toutes les régions participant au « Tour d'Auvergne d'ULM » ont été accueillis par les membres du club d'ULM. La journée a été rythmée par les atterrissages et les décollages d'ULM de toutes catégories.

Course cycliste

En partenariat avec le Vélo Club de Riom, la commune a participé à l'organisation de la course contre la montre, épreuve finale des Boucles Sioule et Morge. Sur un circuit de 15 kilomètres, les nombreux carrefours ont été sécurisés par les bénévoles de nos associations ainsi que les signaleurs mis en place par le VCR. Sur proposition de l'Association des Maires de France, la municipalité a souhaité placer cet évènement sportif sous l'égide de « Paris, ville olympique en 2024 » comme l'indique la banderole mise en place pour l'occasion.

Nettoyage du Gour

Comme chaque année l'équipe de bénévoles de l'Association VAGUE et les plongeurs de la Commission biologie subaquatique du Puy de Dôme et du Parc des Volcans d'Auvergne se sont retrouvés au gour de Tazenat. La matinée a été occupée par un nettoyage complet des berges et des profondeurs ainsi que le ramassage des déchets abandonnés par des visiteurs peu soucieux de l'environnement.

Les premiers inscrits et leurs entraineurs :
Pauline et Benjamin

Ecole de foot

Mise en place en septembre 2014 à l'initiative commune du Football Club de Charbonnières-les-Vieilles et de la municipalité, l'initiation au football est reconduite pour l'année scolaire 2015-2016. Elle se déroule au stade, le mercredi après-midi de 14h30 à 16h30. Cette année, les enfants sont encadrés par Benjamin Martel et Pauline Belloeuf mis à disposition par la commune.

Infos

Vente des tickets de cantine et de garderie

ANNEE SCOLAIRE 2015-2016

Les VENDREDIS ci-dessous de 16h à 18h

MOIS	DATES	MOIS	DATES
Septembre	4 et 18	Octobre	2 et 16
Novembre	13 et 27	Décembre	11
Janvier	8 et 22	Février	5
Mars	4 et 18	Avril	1er et 29
Mai	13 et 27	Juin	10 et 24

TARIFS (par carnet de 10 uniquement) :
CANTINE : 35 €
GARDERIE : 15 €

CLALAGE : Les activités du CLALAGE (centre de loisirs) ont repris le mercredi 9 septembre, à la salle du préau. Les enfants sont pris en charge à partir de 12h par les animateurs jusqu'à 18h. Tarif en fonction du quotient familial.

TAP (Temps d'Activités Péri-éducatifs) : la commune et Manzat Communauté mettent en œuvre les TAP pour la troisième année. Personnel communal et intervenants qualifiés encadrent les enfants. Sport, musique, danse, théâtre, multimédia, etc… sont proposés aux enfants.

Recensement militaire des jeunes

Les jeunes gens (garçons et filles) nés entre le 1er octobre et le 31 décembre 1999 doivent se présenter en personne en mairie avant le 31 décembre 2015 et après la date de leur anniversaire, munis d'une pièce d'identité et du livret de famille.

Inscriptions sur les listes électorales

Pour voter en 2016, les inscriptions se font en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture et ce jusqu'au 31 décembre 2015 (inclus, jusqu'à 12 h).

Agenda

18 octobre
Fête du cidre au Moulin des Desniers

11 novembre
Commémoration du 11 novembre1918
Suivie d'un vin d'honneur à la salle polyvalente.

7 novembre
Bal de conscrits

18 décembre
Marché de Noël de l'école

Quizz

Que suis-je ?

Où suis-je ?

Réponse du précédent quizz :
Pierre de 50 cm de hauteur permettant aux cavaliers de descendre de leur monture pour traverser la passerelle du pont de Péry à pied.

Heures d'ouverture de la Mairie : du lundi au samedi de 9h30 à 11h30
vendredi de 14h à 16h
Heures d'ouverture de l'Agence Postale : tous les jours de la semaine de 9h30 à 12h
Relève du courrier : 10h30
☎Mairie : 04.73.86.63.07 – Courriel : charbovie.mairie@wanadoo.fr
Adresse internet : **www.charbonnieres-les-vieilles.fr**

SOMMAIRE

Le mot du maire

Informations Municipales

Etat-Civil

Vie communale et Associative

Agenda

Vœux de la Municipalité

Le Maire et les conseillers municipaux vous accueilleront le
vendredi 22 janvier 2016
19 heures
Salle Polyvalente
pour partager le verre de l'amitié.
Venez nombreux !

Madame, Monsieur, Mes Chers Concitoyens,

L'année 2015 aura été marquée par les attentats terroristes des 7, 8, 9 janvier et du 13 novembre en région parisienne. Après la liberté d'expression, ce sont la Jeunesse et la Culture qui ont été frappées au nom d'une idéologie destructrice de toute civilisation. Souhaitons que 2016 permette de retrouver la paix et la sérénité dans notre pays et dans le monde.

En ce début d'année, je vous présente les meilleurs vœux de toute l'équipe municipale, ainsi que ceux de tous les employés communaux qui font fonctionner chaque jour les services de notre collectivité.

2015 a été riche en travaux et en réalisations nouvelles. La rénovation de l'école aura permis d'améliorer considérablement l'accueil des enfants et de tous ceux qui travaillent dans ce bâtiment, désormais entièrement mis aux normes et confortable. L'investissement dans l'isolation thermique permettra des économies d'énergie substantielles au moment de la COP 21 et des accords mondiaux sur les ressources naturelles et le réchauffement climatique.

En 2016, nous lancerons le second projet d'envergure du mandat avec la restructuration de la salle polyvalente. Cet équipement, très important pour la vie associative, a besoin d'une rénovation et d'une extension. Ainsi, nous en profiterons pour mieux l'adapter aux besoins des usagers. En avril, nous vous en ferons découvrir le projet lors d'une réunion publique au cours de laquelle, comme chaque année, nous présenterons le budget communal.

Avec la poursuite des travaux de voirie, ainsi que la remise en état de l'éclairage public, nous réalisons progressivement les engagements pris lors des comités de villages. Enfin, de nouvelles activités, touristiques notamment, sont en train de naître sur notre territoire et nos entreprises continuent à se développer et à s'agrandir.

Vous le voyez, mes chers concitoyens, les projets et les travaux d'équipement et d'aménagement ne manquent pas dans notre commune. Ce sont des signes encourageants pour l'avenir !

Le conseil municipal et le personnel communal se joignent à moi pour vous souhaiter une très bonne année 2016.

Jacques-Bernard Magner
Sénateur-Maire

Informations Municipales

Projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI)

Le Conseil Municipal a donné à l'unanimité un avis favorable au projet de schéma proposé par le Préfet, soit une nouvelle inter-communalité (à l'échéance du 1er janvier 2017) à l'échelle du nouveau canton de **Saint-Georges-de-Mons.**

Rénovation et extension de la salle polyvalente

Le conseil municipal a confié au cabinet « Compas dans l'œil » la mission de maîtrise d'œuvre de l'opération de rénovation et d'extension de la salle polyvalente.
Sur la base d'une première estimation et à partir d'un avant-projet précis et détaillé, la commune a établi son plan de financement en sollicitant les aides de l'Etat (DETR) du Ministère de l'Intérieur (subvention exceptionnelle), de la Région, du Département et des organismes de soutien aux projets éco-exemplaires (ADEME).

Les mares des Mazeaux et de Chanteloup

La commune aménage et sécurise les mares des Mazeaux et de Chanteloup. Le renforcement des berges, le débroussaillage du pourtour et la sécurisation de l'ensemble à l'aide d'une clôture type « Ranch » sont réalisés sur ces deux mares situées au cœur des villages des Mazeaux et de Chanteloup.

Aire de jeux pour enfants

Une nouvelle aire de jeu a été installée dans une zone dédiée sur le communal d'hiver. Les premiers équipements seront prochainement complétés par une table et des bancs.

Agenda d'Accessibilité Programmé

Après l'expertise du bureau d'étude missionné par Manzat Communauté, la commune a pu établir un calendrier précis (sur 6 ans) et chiffrer des travaux « d'accessibilité handicapés », conformément aux obligations réglementaires pour les équipements recevant du public de la commune.

Cloche de l'église

Pour des questions de sécurité et afin d'assurer le suivi et les réparations de la cloche 2 de l'église, le conseil municipal a confié les travaux de mise en conformité à l'entreprise BODET.

Mur au moulin des Desniers

La municipalité a décidé de procéder à la réfection du mur de soutènement de la voie communale au moulin des Desniers.

Illuminations

La commune a fait l'acquisition d'illuminations supplémentaires, pour décorer le bourg et le sapin à l'occasion des fêtes de Noël et du Nouvel An.

Diagnostic des installations d'assainissement collectif de la commune

Le Conseil Municipal a lancé une étude « diagnostic » du réseau d'assainissement collectif, sur la base du rapport de visite des services de l'Etat révélant que deux installations de traitement des eaux usées arrivent à saturation. Il s'agit d'une étape préalable et indispensable aux travaux d'extension de capacité des stations d'épuration des Mazeaux et de la Brousse. Le montant prévisionnel de cette opération ayant été fixé à 30 000 € HT, des demandes de subvention ont été adressées au Conseil Départemental (30 %) et l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne (50 %).

Travaux sur les voiries de la commune

Pendant l'été, des travaux de réfection des voies goudronnées et des chemins ont été réalisés.

Les Petits Mazeaux

Les Mazeaux

Laisles

Chemin de Chalusset

Etat civil

Mariage :

Le 3 octobre 2015 : Christophe BELLI et Patricia LANDEAU, le Bourg
Le 19 décembre 2015 : Henri BUACHE et Natacha BRUN, Laisles

Naissance :

Le 16 novembre 2015 : Maël POUZOL, fils de Benoît POUZOL et de Lucille OCHIN, Les Forges
Le 29 décembre 2015 : Ilan RANCE MARIE, fils de Ludovic RANCE et de Céline MARIE, La Brousse

Décès :

Le 21 octobre 2015 : André CHAUD, à l'âge de 83 ans

PARRAINAGE CIVIL

Héritage de la Révolution Française, symbole fort et riche de sens, le parrainage civil permet aux parents, à travers une belle cérémonie républicaine, de souligner l'importance d'un lien créé entre l'enfant et deux adultes.
La procédure de parrainage civil est un engagement libre, citoyen et civique. Les démarches préalables, à effectuer auprès du secrétariat de Mairie (qui fournira tous les renseignements utiles), sont relativement simples et rapides.

Le 20 juin 2015 : Lana ANGIOI
Le 29 août 2015 : Mélie SAUPIN
Le 29 août 2015 : Maël SAUPIN

Festivités

La Fête du pressoir

Le 18 octobre, les membres de l'association « les Amis du Moulin des Desniers » ont extrait le jus de pommes et cuit le pain pour le plus grand plaisir des visiteurs venus nombreux. Les promenades en calèche et la présence de producteurs locaux ont permis à tous de profiter de cette belle journée.

Les Sapeurs-Pompiers au « Moulin Bleu »

Le 7 novembre, l'amicale des sapeurs-pompiers a organisé une soirée au cabaret « le Moulin Bleu » à Thiers. C'est dans une ambiance festive et pleine de magie que les sapeurs-pompiers, les anciens, ainsi que leurs conjoints ont passé une très agréable soirée autour d'un repas avec un spectacle magnifique sur le thème « Paris Broadway ».

TELETHON

Tripes

Randonnée pédestre

Repas du club de l'Amitié

Plusieurs associations de la commune se sont mobilisées pour le Téléthon. Ainsi, le 28 novembre, 50 personnes ont participé au repas « tripes » et le 5 décembre, une quarantaine de marcheurs ont rejoint le site de Combronde, permettant de récolter 1 100 €. Le Club de l'Amitié a réuni plus de 40 personnes autour d'un repas et fait don de 340 € au Téléthon.

Le Marché de Noël de l'école

Le 18 décembre, les enseignants, les Amis de l'école et le personnel communal ont organisé le marché de Noël à la salle polyvalente, en présence du Père Noël avec qui les enfants ont fait des photos souvenir. Un grand nombre de visiteurs ont pu admirer et acheter les objets fabriqués par les enfants. L'argent récolté permettra de financer des sorties éducatives tout au long de l'année scolaire.

Commémoration du 11 novembre

Après le dépôt de gerbe au monument, les élèves du cours moyen de M. Rouzier, directeur de l'école, ont lu la lettre du Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants et à la Mémoire, Jean-Marc Todeschini.

Nathalie Champoux, adjointe au Maire, prononçait le discours de la municipalité et invitait les nombreux participants à partager le verre de l'amitié.

Cérémonie en hommage aux victimes des attentats de Paris

Le 27 novembre, les élèves, les enseignants, les parents d'élèves, les employés communaux et les élus de la commune ont rendu hommage aux victimes des attentats terroristes du 13 novembre 2015 à Paris.

Les employés communaux, avec l'aide des enfants de l'école, ont planté un Arbre de la Liberté et de la Mémoire, symbole de notre solidarité avec les victimes et leurs familles. Les élèves ont lu le poème de Paul Eluard, « Liberté ».

Visite de Françoise Cartron, Sénatrice en mission sur les rythmes scolaires à Charbonnières-les-Vieilles

Récemment nommée Parlementaire en mission par le premier Ministre, Françoise Cartron, Vice-Présidente du Sénat, est venue dans le Puy-de-Dôme le jeudi 17 décembre à l'invitation de Jacques-Bernard Magner.

Accompagnée de Madame Campion, Recteur d'Académie, elle a fait le tour des ateliers TAP organisés par Julien Vasseur (Manzat Communauté) et coordonnés pour la commune par Cécile Majcherczyk.

Françoise Cartron à l'atelier musique

En présence de Lydie Estru, Inspectrice de la circonscription de Riom Combrailles et Marie-Pierre Chatard, adjointe et vice-présidente en charge du secteur Enfance-Jeunesse à Manzat Co, ainsi que Jonathan Rouzier, directeur de l'école, nos visiteurs ont pu assister au fonctionnement des diverses activités proposées dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires : peinture, modelage, danse, musique, sports divers… autant d'ateliers destinés à sensibiliser et initier nos élèves à des pratiques culturelles variées.

Agenda

Dimanche 17 janvier	**Repas du CCAS** à 12h Salle polyvalente	
Vendredi 22 janvier	**Vœux de la municipalité** à 19h Salle polyvalente	
Vendredi 22 et 29 janvier	Atelier « **petites mains** » A partir de 14h Salle du préau	
Samedi 30 janvier	**FOIRE** de Charbonnières-les-Vieilles	Exposition de bêtes de forme Vente de produits locaux
Vendredi 5 février	**Réunion des associations** à 20h Salle du Conseil	
Dimanche 7 février	**LOTO** Organisé par le Club de l'Amitié A partir de 14h Salle polyvalente	
Samedi 20 février	Soirée **FOOT** **Repas & Soirée dansante** Salle polyvalente	
Dimanche 6 mars	**LOTO** Organisé par les Amis de l'école Salle polyvalente	
Samedi 2 avril	**Fête du printemps** de l'école	
Samedi 9 avril	**THEATRE** Par le Foyer Rural des Ancizes	

Info

Recensement Citoyen Obligatoire (RCO)

Les jeunes gens (garçons et filles), nés entre le 1er janvier et le 31 mars 2000, doivent se présenter en personne en mairie avant le 31 mars 2016 et après la date de leur anniversaire, munis d'une pièce d'identité et du livret de famille.

Réponse du précédent quizz :
Ouvrage d'art situé au Gour (pont du ruisseau en sortie du gour).

Quizz

Que suis-je ?

Où suis-je ?